

Assemblée générale du 6 octobre 2018 à Lardier-et-Valença

Présents : Cathy Mourier, Jean-Louis Piquet, Athmane Benziane, Régine Phisel, Brigitte Blanc-Pouillard, Christian Piétain, Yvon Bricout, Véronique Arce-Menso, Lionel Arce-Menso.

Animateur : Lionel

Secrétaire : Véronique

Ce compte-rendu est le reflet des discussions que nous avons pu avoir lors de cette réunion. Chaque compte-rendu est écrit tour à tour par l'un des membres de l'assemblée, avec son style et sa sensibilité.

En préambule, il est rappelé la nécessité de bien acter les décisions qui sont prises et de les faire figurer comme telles dans les comptes rendus.

- **Bar fixe :**

En tant que maire, Jean-Pierre Tilly a envoyé un courrier à Et si nous afin de justifier le retard des travaux auprès de la Fondation de France. Ce courrier a été transmis à la Fondation de France par Lionel : la Fondation a répondu qu'elle comprenait la situation et que ça ne remettait nullement en cause son soutien.

Concernant les travaux à proprement parler, Christian Piétain explique qu'un appel d'offres est en cours jusqu'au 12 octobre pour le toit. L'entreprise sera choisie ensuite.

- **Bien vieillir ensemble dans nos villages :**

Le groupe poursuit sa réflexion sur une collecte d'informations concernant nos territoires. Il avait contacté en ce sens, M. Carnevalé qui proposait une lecture de paysages en s'appuyant sur le cadastre napoléonien. M. Carnevalé a fait parvenir un devis élevé dont le montant ne paraît pas adapté à notre structure selon les membres de l'assemblée présents. L'assemblée, trop peu nombreuse et pas assez informée sur ce devis, laisse le groupe gérer. Ce groupe a une réunion le mardi 9 octobre pour en parler.

Parallèlement à cela, le premier atelier mémoire a eu lieu vendredi. Huit personnes étaient présentes, venant de Lardier, Barillonnette, Vitrolles, mais aussi Fouillouse, Tallard et Monétier-Allemont. Le ressenti des personnes y ayant participé est pour l'instant mitigé. Certains participants ont trouvé cette première séance très scolaire et nécessitant un certain niveau de culture. Ces remarques ont été remontées à l'intervenante qui a indiqué devoir suivre une trace et n'avoir que peu de marges de manœuvre.

Une discussion s'engage sur la « sélection » effectuée par les intervenants concernant les participants.

- **Fondation de France :**

=> Et si nous a été sollicité pour les réunions organisées par la Fondation de France sur les retours du programme Hors piste. Deux nouvelles rencontres sont prévues : le 11 octobre et le 19 novembre. Lionel et Brigitte devraient assister à celle du 11 octobre.

=> La Fondation de France fête en 2019 les 50 ans de son action. Elle a prévu de marquer le coup le 17 octobre 2019 en organisant 50 concerts dans 50 lieux à travers la France : 40 auront lieu dans des lieux qui font sens et les 10 restants dans les grandes villes. Une seule et unique programmation sera prévue : un concert de musique classique grand public au piano. La Fondation de France a demandé à Et si nous d'organiser cette manifestation dans les Hautes-Alpes.

Et si nous se déclare favorable à cette sollicitation. Le lieu sera décidé plus tard (le bistrot s'il est terminé, l'église de Barci, la salle Serre Soleil...) Yvon propose son matériel pour éclairer et habiller la scène.

- **Sentier des papillons :**

Le collectif reprécise sa volonté de réaliser ce projet à Lardier et dans la bienveillance. Lionel a rencontré le maire de Lardier pour en discuter avec lui. La rencontre a été constructive. Rémi Costorier est favorable au principe de la réalisation de ce sentier à Lardier. Il est intéressé par l'aspect pédagogique du projet avec les enfants de l'école. Il souhaite l'accord des riverains. Par ailleurs, le sentier concerné doit rester accessible aux véhicules (pas question de barrière).

Une réflexion va être menée pour voir si le sentier ne pourrait pas démarrer plus bas, après les maisons, uniquement sur une propriété communale. Rémi Costorier devrait proposer une date de réunion aux membres du groupe papillons.

- **A propos de nos comptes rendus :**

Brigitte fait état d'un mail d'un habitant de Lardier qui trouve que dans un précédent compte-rendu, un message agressif a été donné concernant ledit sentier aux papillons. Un débat s'ouvre sur la pertinence de publier ou pas nos comptes rendus, d'avoir un œil critique avant publication et de les réécrire parfois. Véronique trouve qu'il faut rester conscient, quand on relate ce qui s'est dit en réunion que le compte-rendu sera public et donc lu par qui le souhaite. Régine rappelle qu'on est dans une volonté de démocratie participative, que les rédacteurs tournent et qu'il peut y avoir des maladresses.

Jean-Louis s'interroge sur la nécessité de publier sur le site la totalité de nos débats, s'il ne faut pas simplement mettre sur le site uniquement les décisions prises. Cathy partage cette opinion de ne publier que les décisions actées.

Lionel pense qu'il est important de garder la richesse de nos débats dans les comptes rendus, mais qu'il faut faire attention à ne pas faire passer un message qui irait à l'encontre de ce qu'on souhaite. Parfois, l'humour ou le second degré pratiqués dans ces comptes rendus sont incompris par les personnes n'ayant pas participé à la réunion. Régine et Brigitte remarquent que dans certaines réunions nos échanges peuvent être houleux et que c'est bien que cela apparaisse aussi.

Il est décidé de préciser en début de compte-rendu que celui-ci est écrit en fonction de la sensibilité de la personne qui l'a rédigé.

- **Bar nomade :**

=> Le prochain bar nomade aura lieu les 13 et 14 octobre à la salle du Haut-Vitrolles. Une expo aura lieu sur mai 68 et ce qu'il en reste, en lien avec le musée départemental. Le samedi soir, soirée moules-frites avec un repas à 10 € comprenant dessert et boisson. Le nombre de places sera limité pour le repas. Le dimanche, un petit déj' sera proposé à 5 euros pour tous ceux qui viendront assister à 9 heures à une discussion sur le thème « Le sauvage et nous », avec Philippe Gauthier, philosophe, et Michel Phisel, naturaliste. A 16 heures, place au spectacle de Michel Phisel. Des prospectus ont été faits et distribués dans les boîtes aux lettres des trois villages.

Le budget prévisionnel n'a pas été prévu. Brigitte et Lionel rappellent **la nécessité d'un budget prévisionnel pour les actions de ce type**. Il est rappelé qu'en mai, il avait été acté la chose suivante : *pour chaque nouvelle action engagée, un budget doit être présenté par le groupe qui a en charge l'action et voté lors d'une réunion générale. Une fois le budget approuvé, chaque groupe gère le financement de manière autonome.*

Brigitte pense qu'il faut se poser la question du coût de nos bars et peut-être instituer un plafond à ne pas dépasser. Elle évoque la somme de 500 euros.

Régine indique son sentiment sur la réalisation de ce bar nomade qui a été faite de manière un peu directive. Le groupe d'organisateur est arrivé avec ses idées sans vraiment laisser de place à la discussion et à la démocratie participative. Ce qui pour elle est contraire à l'esprit d'Et si nous.

Une discussion a lieu également sur le fait que le coût d'une des interventions ait été pris sur le budget de la Faculté rurale et joyeuse, sans que les deux référents du groupe n'aient été mis au courant.

=> Yvon informe que le 10 novembre un événement aura lieu au musée départemental à Gap, autour de Mai 68. Et si nous installera son bar nomade devant le musée pour l'occasion. Il évoque la possibilité d'avoir une enseigne lumineuse au nom du bar Là-bas. Brigitte demande à ce qu'un devis soit fait et que ce soit en fonction de ce devis qu'on valide (ou pas) la dépense.

=> Cathy se renseigne sur le prix d'un tampon et a l'autorisation d'en faire l'acquisition. Il sera bien utile pour les cartes d'adhérents du bar.

- **Le téléphone :**

Cathy demande si le téléphone ne pourrait pas être utilisé pour les réservations du bar nomade (plutôt que de mettre le numéro perso de quelqu'un).

- **La faculté rurale et joyeuse**

Le groupe s'est retrouvé la semaine dernière pour mettre au point le planning des prochains rendez-vous. Il y a de quoi faire avec de belles découvertes au programme :

- Le 3 novembre à 18 h à la salle communale de Barillonnette : Jérôme Garnier viendra présenter son ouvrage « Embrasement » (où se situent et comment agissent les véritables pouvoirs ?)

- En décembre, conférence débat à deux voix entre une juge et un journaliste sur le thème « Quelle(s) vérité(s) », avec Isabelle Defarge (juge au tribunal de Gap) et Lionel Arce-Menso (journaliste).

Isabelle Tola proposera un atelier sur le fartage des skis.

- En janvier, Brigitte Blanc-Pouillard propose une conférence sur l'aromathérapie.

Véronique Arce-Menso proposera un atelier d'écriture.

- En février, lecture de textes et dégustations de vins en écho avec l'auteur Laurine Roux et l'œnologue Philippe Rodriguez.

- Le 1^{er} mars, conférence de Pascal Bini sur les enfants et les écrans (les risques liés à la fréquentation précoce des écrans).

Un atelier sera proposé par Jean-Pierre Tilly sur le matelotage ou l'usage des nœuds marins dans la vie quotidienne.

- En avril, le géographe Clément Boutterin propose de s'intéresser à la géomorphologie locale avec promenade et lecture de paysage.

Un projet de séminaire d'avant examens de fin d'année pour les jeunes pourrait être mis sur pied avec leur participation.

- En mai, Clément Boutterin proposera un atelier de fabrication artisanale de savons.

- En juin, conférence sur la construction en pierres sèches par Paul Arnault.

- En juillet, une observation des étoiles et du ciel pourrait être proposée par Patrice Joly.

Ce programme est issu des propositions des uns et des autres et sera calé définitivement au fur et à mesure.

- **Presse des fruits :**

Isabelle avait parlé de la presse mobile de Fruit d'avenir à Digne. Elle a constaté que cette année leur prix a augmenté (1,75€ si c'est toi qui presse, 2,50 € si c'est eux). Elle pense que ça ne vaut plus le coup. Elle propose une autre presse à La Roche-de-Rame à 1,20 euro le litre. Si des personnes sont intéressées, elle propose de faire une collecte de fruits, de les faire presser et de les redistribuer. Chacun payerait sa presse. Pour ceux que ça intéresse, il faut 2 kg de fruits pour un litre de jus. Il faut au minimum 200 kg de fruits, ce qui n'est pas énorme si on est plusieurs. Isabelle a réservé un jour de presse pour elle, le 15 octobre. Elle propose de greffer Et si nous dessus et d'organiser une collecte dimanche 14. Les personnes intéressées peuvent la contacter. Elle précise que la diversité et le mélange des variétés de pommes, poires et coings font la qualité du jus.

- **Vélo partagé**

Le vélo installé sur le parking des Télécoms (avenue Jean- Jaurès) à Gap aurait disparu. Il faut voir si on reconduit ce projet l'an prochain ou pas. Si oui, Isabelle pense qu'il faut monter un projet viable et concret pendant l'hiver pour pouvoir ensuite faire les démarches auprès de la mairie de Gap.

- **Mobil'idées**

Les ateliers 05 et 04 se retrouvent les 12, 13 et 14 octobre à Briançon dans les locaux de l'atelier Cyclonique autour de la thématique du réseau des Alpes du Sud des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo. On y est invités par Mobil'idées. Pour y participer, il faut s'inscrire à l'adresse <https://framadate.org/jbpKULfPFbqojEh1>

- **Les colonnes Maurice**

Brigitte demande si le projet a avancé. Pour l'instant, non. Yvon évoque son projet de création, intitulé « Les mondes entremêlés » avec des sculptures dans les trois villages.

- **Ludambule**

Véronique explique que le Ludambule bénéficie pour un an et demi d'un programme Leader et de financements pour organiser des expérimentations sur le jeu dans les territoires. Le jeu étant utilisé pour créer du lien. On peut donc travailler gratuitement et monter des projets avec cette ludothèque itinérante. L'école de Lardier, la médiathèque et l'association La Marelle ont un projet de réaliser ensemble plusieurs après-midi/soirée jeux et de proposer ensuite des prêts de jeux à la médiathèque.

Une demi- journée de formation sur les thèmes : décryptage d'une règle pour les nuls, transmettre une règle du jeu sans douleur et quel jeu pour quel plaisir, est prévue le jeudi 25 octobre de 9 h à midi à la salle Serre Soleil à Lardier. Les personnes intéressées pourront y participer (sur inscription via un lien qui vous sera présenté quand on l'aura).

- **Dates des réunions mensuelles**

Jusqu'ici les réunions mensuelles avaient lieu le premier samedi de chaque mois, le matin. Certains ont demandé à ce qu'elles se fassent en alternance en semaine. Athmane propose qu'une prochaine réunion se fasse un samedi soir pour qu'on puisse partager ensemble un apéritif ou autre. L'idée est retenue pour le mois de décembre.

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre à 9h30 à Vitrolles.